

(Ré) Inscriptions en ligne pour les 6^e, 5^e, 4^e et 3^e pour la rentrée 2026-2027

Inscriptions **jusqu'au 16 juin pour les 6^e, 18 juin pour les 5^e, 4^e et 3^e.**

Une fois reçu votre avis d'affectation pour la prochaine rentrée (le 4 juin pour les 6^e), l'inscription au collège se fera en ligne et sera accessible sur teleservices.education.gouv.fr.

Le serveur sera ouvert à partir du 4 juin.

Pour accéder au [portail Scolarité-Services](#), deux possibilités :

- **Se connecter avec votre compte unique [EduConnect](#).**
- **Ou se connecter avec FranceConnect** : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi.

L'inscription en ligne vous permet :

- de procéder, à l'inscription administrative de votre enfant dans son collège ;
- d'exprimer des souhaits pour les enseignements facultatifs et le régime (externat, demi-pension, internat) ;
- de vérifier et de compléter vos informations administratives et celles de votre enfant ;
- de demander l'[étude automatique de votre droit à bourse](#) ;
- de prendre connaissance de documents complémentaires dont certains sont à rendre au collège ;
- de déposer sur le service les documents demandés (si l'établissement a ouvert cette possibilité).

Une fois que vous avez validé en ligne l'inscription, **l'autre représentant légal de l'enfant peut se connecter à son tour au service pour :**

- prendre connaissance des détails de l'inscription (formation, options, etc.) ;
- vérifier et mettre à jour, si besoin, ses propres données administratives ;
- accepter l'étude automatique de son droit à bourse si vous n'avez pas déjà fait cette demande.

Les démarches sont ainsi simplifiées :

- l'utilisation du service Inscription est possible, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, depuis un smartphone, tablette ou ordinateur connecté à internet ;
- La connexion au service est sécurisée par un identifiant et un mot de passe ;
- le service est simple à utiliser et l'inscription rapide ;
- un courriel transmis au responsable de la démarche en ligne confirme la prise en compte de l'inscription et récapitule les souhaits exprimés ainsi que les documents à fournir ;
- pour les documents qui peuvent être rendus en ligne, l'action est rapide et facile à réaliser. Les pièces complémentaires seront à déposer au collège **entre 8h et 12h, pour le 19 juin dernier délai.**

Mettre ensuite la vidéo youtube

<https://youtu.be/MgV7aBml9rl>